

BULLETIN OFFICIEL DES ACTES de Voies navigables de France

Année 2012 N°20
12 avril 2012

- | | | |
|---|---|-----|
| - | Décision du 6 avril 2012 portant délégation de signature en matière de marchés | P 2 |
| - | Décision du 6 avril 2012 portant délégation de signature relative à l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire pour les recettes et les dépenses | P 4 |

DL SAONE ET LOIRE

Le bulletin officiel de Voies navigables de France comporte les textes émis par l'établissement public et intéressant les usagers de la voie d'eau.

Il est possible de l'obtenir à titre gratuit et sur simple demande, soit au numéro, soit en s'abonnant. Toute demande doit être adressée à la division administration générale/défense du siège de l'établissement, 175, rue Ludovic Boutleux- B.P. 30820 - 62408 BETHUNE Cedex

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

**Secrétariat général
Unité Affaires Juridiques**

Mâcon, le 6 avril 2012

DECISION
portant délégation de signature
en matière de marchés de Voies navigables de France

La directrice départementale des territoires par intérim, représentante locale de Voies navigables de France,

Vu le code de justice administrative,

Vu le code des transports,

Vu le décret n° 60-1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France,

Vu l'arrêté du Premier Ministre en date du 20 janvier 2011 nommant Mme Florence LAUBIER, directrice départementale des territoires de Saône-et-Loire adjointe,

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-01177 du 29 mars 2012 nommant Mme Florence LAUBIER directrice départementale des territoires de Saône-et-Loire par intérim,

Vu la décision du 3 mars 2009 modifiée, portant délégation de pouvoir du directeur général aux représentants locaux de Voies navigables de France,

Vu la convention d'expérimentation relative à la décentralisation des canaux de Bourgogne, du Centre, du Nivernais et de la Seille navigable du 21 décembre 2009,

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES**

**Secrétariat général
Unité Affaires Juridiques**

Mâcon, le 6 avril 2012

DECISION
portant délégation de signature
relative à l'exercice des fonctions d'ordonnateur secondaire
pour les recettes et les dépenses de Voies navigables de France

La directrice départementale des territoires par intérim, déléguée locale des Voies navigables de France,

Vu le décret n° 60.1441 du 26 décembre 1960 modifié portant statut de Voies navigables de France, notamment les articles 16 et 27.1,

Vu le décret n° 62.1587 du 29 décembre 1962 portant règlement général sur la comptabilité publique et notamment l'article 191,

Vu l'arrêté du Premier Ministre en date du 20 janvier 2011 nommant Mme Florence LAUBIER, directrice départementale des territoires de Saône-et-Loire adjointe,

Vu l'arrêté préfectoral n° 12-01177 du 29 mars 2012 nommant Mme Florence LAUBIER directrice départementale des territoires de Saône-et-Loire par intérim,

Vu la décision du 3 mars 2009 portant désignation des ordonnateurs secondaires de Voies navigables de France,

Vu la convention d'expérimentation relative à la décentralisation des canaux de Bourgogne, du Centre, du Nivernais et de la Seille navigable du 21 décembre 2009,

